CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77637** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Raison sociale : AVIPUR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2021

Capital : 8 000

RUE DE GERHOUI
ZA DU CHENE VERT
35650 LE RHEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2003B01171

Siret : 450 437 959 00015

Téléphone : 02 99 14 57 58 **Fax :** 02 99 14 83 27

Portable : 07 86 10 99 79

Code NACE : 8121Z

Responsabilité légale :
GP CONSEIL (899 887 293) / GROUPE AVIPUR (410 254 866) / FRAIGNAC PIERRE, ELIE, ACHILLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4897807204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 802495704

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : avipur35@avipur.com

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 407 798 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	11	07/07/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²		23/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 14:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E77637** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2021
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2003B01171

Siret : **450 437 959 00015**
Code NACE : 8121Z
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4897807204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 802495704
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **AVIPUR**

RUE DE GERHOUI
ZA DU CHENE VERT
35650 LE RHEU

Téléphone : 02 99 14 57 58 **Fax :** 02 99 14 83 27
Portable : 07 86 10 99 79

Site Internet :
E-mail : avipur35@avipur.com

Responsabilité légale :
GP CONSEIL (899 887 293) / GROUPE AVIPUR (410 254 866) / FRAIGNAC PIERRE, ELIE, ACHILLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	23/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	07/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 14:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.